

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20201214-D_14_12_2020_34-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2020

Affichage : 15/12/2020

Délibération n°14-12-2020-034

7.1 Décisions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 14 décembre 2020*

Date de convocation	8 décembre 2020
Date d'affichage	8 décembre 2020

Membres en exercice	55
Membres présents	47
Votants	53 (dont 6 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT, le 14 décembre 2020 à 18h30
le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de Tuffé Val de la Chéronne, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine BOSSY, M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Gérard GUESNÉ (ayant reçu pouvoir de Mme Sylvie SEQUEIRA), M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Cécile KNITTEL (ayant reçu pouvoir de Mme Bénédicte MARCHAIS), Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Delphine LETESSIER, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT (ayant reçu pouvoir de Mme Catherine CHANTEPIE), Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ (ayant reçu pouvoir de M. Thierry GUÉRIN), M. Didier REVEAU (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL (ayant reçu pouvoir de Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN), Mme Laëtitia VEEGAERT, Mme Jeannine VENDÔME.

Etaient excusés : M. Thierry BODIN, Mme Catherine CHANTEPIE (ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT), M. Thierry GUÉRIN (ayant donné pouvoir à M. Thierry RENVOIZÉ), Mme Bénédicte MARCHAIS (ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL), M. Willy PAUVERT, Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU), Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN (ayant donné pouvoir à Mme Christiane VAN RYSSEL).

Secrétaire de séance : Mme Marie-Line LEDRU.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

BUDGET : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE 2020 DE LA ZA SCEAUX SUR HUISNE

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le budget annexe 2020 de la ZA Sceaux sur Huisne voté le 3 mars 2020,
Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE, conformément au détail ci-dessous, les modifications budgétaires de la décision modificative n°1 du budget annexe 2020 de la ZA Sceaux sur Huisne :

FONCTIONNEMENT

RECETTES

Article	Intitulé	BP 2020		Montant DM	Budget total 2020
71355 OS	Variation des stocks de terrains aménagés	168 747 €	+	17 770 €	186 517 €
7015	Ventes de terrains aménagés	24 640 €	-	17 770 €	6 870 €
TOTAL RECETTES				0 €	

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Article	Intitulé	BP 2020		Montant DM	Budget total 2020
3555 OS	Terrains aménagés	168 747 €	+	17 770 €	186 517 €
TOTAL DEPENSES				17 770 €	

RECETTES

Article	Intitulé	BP 2020		Montant DM	Budget total 2020
168751	Autres dettes GFP de rattachement	168 747 €	+	17 770 €	186 517 €
TOTAL RECETTES				17 770 €	

Au regard de cette décision modificative n°1, le budget annexe 2020 de la ZA Sceaux sur Huisne s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	BP 2020	DM n°1	BP 2020 ACTUALISE
Section de fonctionnement	195 526 €	0 €	195 526 €
Section d'investissement	332 865 €	17 770 €	350 635 €

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 53
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique
Le 14 décembre 2020
Pour extrait conforme
Le 15 décembre 2020

Le Président

M. Didier REVEAU